

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2016-04-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 11<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille seize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Nelson Bédard
Mesdames les conseillères :	Diane Godin Karine St-Arnaud Chantale Hamelin Joëlle Genois (absente) Esther Savard
Monsieur le conseiller	Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2016-04-072**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf
4. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2016
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
9. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
10. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires
11. Avis de motion, cabanes perchées
12. Avis de motion, agrandir les zones P-101 et Ra-105 à même la zone Ra-106

13. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme – zone P-101 et Ra-105
14. Adoption règlement 95-1 centres d'urgence 9-1-1
15. Surplus libre accumulé
16. Affectation de surplus pour le fonds réservé au règlement #148
17. Affectation du surplus pour le budget 2016
18. Affectation Parc des générations
19. Acceptation soumission, bâtiment station pompage 1 (rue Lemay)
20. Achat luminaires, Parc des Générations
21. Acceptation soumission, déco d'un arbre
22. Acceptation soumission, Sonorisations Daniel Tanguay
23. Achat de sulfate ferrique
24. Achat de ponceaux
25. Mandat arpenteur-géomètre, procès-verbal de bornage emprise de la rue Richard
26. Tarif camp de jour
27. Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux
28. Contribution financière à Atelier Triport
29. Inscription au congrès du service des incendies
30. Renouvellement contrat pour l'entretien des aménagements paysagers
31. Renouvellement location gymnase
32. Demande commission de toponymie, rue Bishop
33. Autorisation de signature pour la modification du protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf
34. Offre de service, analyse de la documentation géologique et hydrogéologique
35. Vision et plan concerté de développement du territoire de la MRC de Portneuf
36. Période de questions
37. Levée de l'assemblée

### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début :        19h35        Fin :        20h05  
                  20h23                    20h26

### **Rés.2016-04-073**

#### **Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf**

Madame Caroline Beaulé de la firme Bédard & Guilbault, c.a. présente le rapport du vérificateur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, lequel laisse voir des revenus de 5 935 527 \$, des dépenses de 6 161 112 \$, des revenus d'investissements de (428 467 \$) et des affectations de 730 788 \$ et un résultat d'exercice de 76 736 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le dépôt du rapport des états consolidés du vérificateur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, tel que préparé par Bédard Guilbault, comptables agréés.

#### **Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif**

Un rapport budgétaire comparatif en date du 31 mars 2016 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 avril 2016, par la directrice générale et trésorière.

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 avril 2016. (du 15 mars au 11 avril 2016)

### **Rés.2016-04-074**

#### **Adoption du procès-verbal du 14 mars 2016.**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 14 mars 2016 soit accepté tel que présenté.

### **Rés.2016-04-075**

#### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 542 157.69 \$.

Liste des comptes à payer	212 047.60 \$
Liste des chèques émis	71 468.87 \$
Liste des chèques manuels	190 745.19 \$
Liste des paiements en ligne	9 511.22 \$
Dépôt salaires	58 384.81 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

#### **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 février 2016 est déposé au conseil municipal, le 11 avril 2016.

#### **Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 17 février 2016 est déposé au conseil municipal, le 11 avril 2016.

**Rés.2016-04-076**

#### **Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires**

Madame la greffière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Bruno Cormier.

#### **Avis de motion, projet cabanes perchées**

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis, par la présente, qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement créant une nouvelle zone AF/B-119 et ajoutant l'usage récréation extensive.

#### **Avis de motion, agrandir les zones P-101 et Ra-105 à même la zone Ra-106**

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis, par la présente, qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement afin d'agrandir les zones P-101 et Ra-105 à même la zone Ra-106.

#### **Avis de motion, modification du plan d'urbanisme – zones P-101 et Ra-105**

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis, par la présente, qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir les zones P-101 et Ra-105 à même la zone Ra-106.

**Rés.2016-04-077**

#### **Adoption règlement 95-1 centres d'urgence 9-1-1**

Une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte le règlement 095-1 intitulé « Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 »

**Rés.2016-04-078 Surplus libre accumulé**

**Considérant** qu'après vérification par la firme Bédard & Guilbault, comptable agréé les surplus libres et affectés ont été établis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les soldes au 31 décembre 2015, comme suit :

Surplus libre	12 405.65	\$ -
Surplus affecté au budget	252 000.00	\$
Surplus affecté aux sinistres	15 000.00	\$
Surplus affecté au règlement 148	88 728.00	\$
Surplus affecté aux pompes	49 582.00	\$

**Rés.2016-04-079 Affectation de surplus pour le fonds réservé au règlement #148**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QU'**un montant de 88 728 \$ soit affecté au fonds réservé du règlement numéro 148 à même le surplus accumulé.

**Rés.2016-04-080 Affectation de surplus pour le budget 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QU'**un montant de 126 000 \$ soit affecté au budget d'opération 2016 à même le surplus accumulé.

**QU'**un montant de 126 000 \$ soit affecté au budget d'investissement 2016 à même le surplus accumulé.

**Rés.2016-04-081 Affectation Parc des générations**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** les dépenses d'investissement effectuées au Parc des Générations pour un montant de 3 649 \$ soient affectées 50% à la subvention MADA et 50 % au fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans :

2017	365.00 \$
2018	365.00 \$
2019	365.00 \$
2020	365.00 \$
2021	365.00 \$

**Rés.2016-04-082      Acceptation soumission, bâtiment station pompage 1 (rue Lemay)**

**Considérant que** la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour la construction d'un bâtiment non-chauffé à la station de pompage numéro 1 (rue Lemay) auprès de quatre (4) entrepreneurs;

**Considérant que** les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes en sus);

Constructions PI2 inc.	11 300 \$
Mécanarc	15 700 \$
Alain M & M	14 600 \$
Construction Marc Larochelle	non déposé

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la construction d'un bâtiment non-chauffé à la station de pompage numéro 1 (rue Lemay) à Constructions PI2 au montant de 11 300\$ taxes en sus.

**Rés.2016-04-083      Achat luminaires, Parc des Générations**

**Considérant que** des prix ont été demandés, auprès de trois fournisseurs, pour la fourniture de luminaire d'éclairage du Parc des Générations;

**Considérant que** les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes en sus);

Selmix (Lumca)	10 079 \$
Snoc	10 250 \$
Luxtex	14 641 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la fourniture de luminaire d'éclairage au Parc des Générations à Selmix (Lumca) au montant de 10 079 \$ taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit affectée 50 % à la subvention MADA et 50 % au fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans :

2017	1 007.90 \$
2018	1 007.90 \$
2019	1 007.90 \$
2020	1 007.90 \$
2021	1 007.90 \$

**Rés.2016-04-084      Acceptation soumission, déco d'un arbre**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Leblanc illuminations-Canada pour la décoration d'un arbre, version 2, au montant de 5 335.63 \$ taxes incluses.

**Rés.2016-04-085      Acceptation soumission, Sonorisations Daniel Tanguay**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Sonorisations Daniel Tanguay pour la fourniture de matériels et l'installation des équipements au Carrefour municipal au montant de 5 347.49 \$ taxes incluses.

**Rés.2016-04-086      Achat de sulfate ferrique**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de sulfate ferrique pour une dépense maximale de 6 000 \$ taxes incluses.

**Rés.2016-04-087      Achat de ponceaux**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense maximale de 15 000 \$ taxes en sus pour l'achat de ponceaux, tel que démontré à la fiche d'immobilisation TP-12.

**Rés.2016-04-088      Mandat arpenteur-géomètre, procès-verbal de bornage emprise de la rue Richard**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate la firme d'arpenteurs-géomètres Champagne et Matte pour la réalisation du procès-verbal à l'amiable (bornage) et correction du cadastre de l'emprise de la rue Richard et des douze (12) propriétés riveraines pour un montant de 4 384.08 \$ taxes incluses.

**Rés.2016-04-089      Tarif camp de jour**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte les tarifs d'inscription 2016 au camp de jour :

	Résident	Non résident
Temps complet		
1 <sup>e</sup> enfant	250 \$	350 \$
2 <sup>e</sup> enfant	190 \$	250 \$
Enfant additionnel	130 \$	200 \$
À la semaine	50 \$	70 \$

**Rés.2016-04-090      Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de madame Jessica Thibodeau Savard à titre de coordonnatrice du terrain de jeux, pour une période de 10 semaines débutant le 13 juin jusqu'au 19 août 2016 sur une base de 40 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de deux animateurs (trices) intervenants (es) du camp ados ; le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection, pour une période de 10 semaines débutant le 13 juin jusqu'au 19 août 2016 sur une base de 40 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un maximum de dix (10) animateurs (trices) ; le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon le nombre d'inscriptions de jeunes à participer au terrain de jeux pour une période de 8 semaines débutant le 20 juin jusqu'au 12 août 2016 sur une base de 36 heures par semaine.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de deux éducatrices spécialisées, le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon les besoins relatifs à l'accompagnement de jeunes en difficulté ayant besoin d'un accompagnement particulier pour une période de 8 semaines débutant le 20 juin jusqu'au 12 août 2016 sur une base de 36 heures par semaine.

**QUE** le salaire de la coordonnatrice, des coordonnateurs (trices) du camp ados, des animateurs de terrain de jeux et des éducatrices spécialisées sera le taux horaire établi à l'échelle salariale en annexe.

**QU'**une semaine supplémentaire sera offerte aux familles comme service de garde et celle-ci doit s'autofinancer dans la semaine du 15 au 19 août 2016.

**Rés.2016-04-091      Contribution financière à Atelier Triport**

**Considérant que** l'organisme Triport Portneuf favorise l'intégration sociale des personnes handicapées en leur offrant un travail en atelier ;

**Considérant que** trois personnes de la Ville de Portneuf bénéficient de ce service ;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 3 000 \$ à l'organisme Triport Portneuf (1000\$/bénéficiaire).

**Rés.2016-04-092      Inscription congrès du service des incendies**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;



**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 871.51 \$ taxes incluses et la participation de monsieur Éric Savard, directeur du service des incendies au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 21 au 24 mai 2016 au Hilton du Lac Leamy.

**QUE** les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2016-04-093      Renouvellement contrat pour l'entretien des aménagements paysagers**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame la directrice générale soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf le contrat d'horticultrice pour l'entretien des aménagements paysagers 2016 avec madame Louise Ste-Marie.

**Rés.2016-04-094      Renouvellement location gymnase**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf le bail de location du centre de conditionnement physique avec Distribution Imex inc.

**Rés.2016-04-095      Demande commission de toponymie, rue Bishop**

**Considérant que** la Commission de toponymie a officialisé les nouveaux noms de rues « Webb et Thomson » le 27 novembre 2015 suite à une volonté du conseil d'améliorer la sécurité publique;

**Considérant que** les résidents, du secteur Bishop sont mécontents de ce changement entre autres à cause e plusieurs maisons à caractère historique qui ne seraient plus situées sur la « rue Bishop »;

**Considérant que** les résidents demandent qu'une nouvelle signalisation soit installée indiquant la direction des numéros civiques;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande à la Commission de toponymie de revenir à la situation initiale, soit que les rues Webb et Thomson demeurent « **rue Bishop** ».

**Rés.2016-04-096      Autorisation de signature pour la modification du protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf**

**Considérant que** le schéma de couverture de risques de la MRC de Portneuf prévoit la mise en place de l'entraide automatique;

**Considérant que** la version révisée du schéma de couverture de risques ne pourra recevoir son attestation de la part du ministre de la Sécurité publique que si l'entraide automatique est officiellement en vigueur sur le territoire de la MRC de Portneuf;

**Considérant que** la MRC a remis aux maires, lors de la séance du conseil de la MRC du 17 février 2016, toutes les informations nécessaires à l'implantation de l'entraide automatique ainsi que la modification à apporter au Protocole d'entente d'entraide;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf a pris connaissance et est en accord avec la modification à apporter au *Protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf*, concernant l'ajout de l'entraide automatique, et qu'une copie de la présente résolution soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, monsieur Pierre-Luc Couture.

**QUE** le conseil autorise monsieur Nelson Bédard, maire, à signer au nom de la Ville de Portneuf le protocole d'entente modifié.

**Rés.2016-04-097      Offre de service, analyse de la documentation géologique et hydrogéologique**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour l'analyse de la documentation hydrogéologique et géologique obtenue au fil des ans en lien avec les recherches hydrogéologique réalisées dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable de la municipalité au montant de 7 215 \$ taxes en sus à Envir'eau Puits

**Rés.2016-04-098      Vision et plan concerté de développement du territoire de la MRC de Portneuf**

**Considérant que** nous avons été conviés à participer et à contribuer à l'important exercice collectif pour élaborer une vision et un plan concerté pour le développement du territoire;

**Considérant que** nous croyons que le territoire de la MRC de Portneuf fait face à d'importants enjeux et que la cohérence, la synergie, la solidarité et la complémentarité sont les principes à privilégier dans les actions de développement;

**Considérant que** le territoire de Portneuf présente un potentiel de développement et de mise en valeur exceptionnel et que nous croyons qu'il dispose du capital humain et des ressources nécessaires pour maximiser ce potentiel;

**Considérant que** nous avons pris connaissance du Plan concerté de développement du territoire et des stratégies retenues collectivement pour favoriser l'atteinte de la vision concertée;

**Considérant que** nous comprenons que l'engagement des parties prenantes du territoire est une condition indispensable à la réussite de la concrétisation de la vision concertée;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** nous adhérons à la vision concertée de développement du territoire de la MRC de Portneuf et que nous appuyons ses valeurs et principes.

**QUE** nous prenons l'engagement de contribuer dans le cadre de notre mission, de nos compétences et de nos activités à la mise en œuvre de la vision concertée.

**QUE** nous prenons l'engagement de collaborer, dans la mesure du possible, à la concrétisation des stratégies de développement et/ou des actions concertées auxquelles nous sommes interpellés.

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 21h00 Fin : 21h05

#### **Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21 : 06 hres.

---

Maire

---

Greffière

## Les conditions de travail

Échelle salariale des animateurs, du coordonnateur et de l'aide coordonnateur en date du 1<sup>er</sup> mai 2016.

Employé	Salaire	Augmentation par année
Animateur 1 <sup>re</sup> année	Minimum (10,75\$)	+ 0,50\$
Animateur 2 <sup>ème</sup> année	11,25\$	+ 0,50\$
Animateur 3 <sup>ème</sup> année	11,75\$	+ 0,50\$
Animateur 4 <sup>ème</sup> année	12,25\$	Plafond
Coordonnateur 1 <sup>re</sup> année	13,25\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 2 <sup>ème</sup> année	13,75\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 3 <sup>ème</sup> année	14,25\$	+ 0,50\$
Coordonnateur 4 <sup>ème</sup> année	14,75\$	Plafond
Aide coordonnateur (en remplacement du coordonnateur)	12,75\$	

•

Plafon

d de 3 années d'augmentation de salaire pour tous les emplois.

### Échelle salariale des éducateurs spécialisés et des accompagnateurs un pour un

Employé	Salaire	Augmentation par année
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 1 <sup>ère</sup> année	11,50\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 2 <sup>ème</sup> année	12,00\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 3 <sup>ème</sup> année	12,50\$	+ 0,50\$
Éducateur spécialisé et accompagnateur un pour un 4 <sup>ème</sup> année	13,00\$	Plafond

Plafond de 3 années d'augmentation de salaire